

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
COMMUNE DE RÉMÉRÉVILLE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2025
DÉLIBÉRATION N° 2025-09

Nombre de conseillers élus : 13

Nombre de conseillers ayant pris part à la délibération : 13

Nombre de pouvoirs : 2

Le Maire certifie que la convocation a été faite le 19 MARS 2025

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture 02/04/2025.

L'an deux mille vingt-cinq, le trente-et-un mars à vingt heures, le conseil municipal de la commune de REMEREVILLE s'est assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Dominique MOUGINET, Maire.

Étaient présents : Mesdames : Pascale FREY, Michelle DANGEL, Béatrice HERBECK, Claudine JULLIER, Sylvie MARTIN, Isabelle MORLON, et Messieurs Dominique JULLIER, Rémi SAVOURET, Jean-Claude VERA, et Alexandre ZINS

Absent excusé :

Patrick ROUAIX qui donne pouvoir à Rémi SAVOURET

Jonathan THOUVENIN qui donne pouvoir à Alexandre ZINS

VOTE COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Monsieur le Maire, présente le compte administratif 2024.

Hors de la présence de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal siégeant sous la présidence de M. Jean-Claude VERA, doyen en âge, approuve à l'unanimité, le compte administratif de la commune pour l'exercice 2024 qui s'établit comme suit :

• **Fonctionnement :**

Dépenses :	- 315 839,97 €
Recettes :	+ 448 280,28 €

Résultat de l'exercice 2024 – Excédent	= + 132 440,31€
Résultat cumulé fin 2023 (002) - Excédent	+ 458 285,51 €

Résultat cumulé fin 2024 Excédent	= + 590 725,82 €

• **Investissement :**

Dépenses :	- 568 759,36 €
Recettes	+ 884 743,14 €

Résultat de l'exercice 2024 Excédent	+ 315 983,78 €
Résultat cumulé fin 2023 – Déficit	- 17 587,05 €

Résultat cumulé fin 2024 – Excédent	= + 298 396,73 €

Reste à réaliser Dépenses	- 870 654.00€
Reste à réaliser Recettes	+ 501 000.00€

Déficit des restes à réaliser de = - 369 654.00€

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la commune de Réméréville.
Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,

Le Maire,
Dominique MOUGINET



Le secrétaire de séance
Sylvie MARTIN

